

Concrétiser les objectifs de développement durable

Comme tous les pays membres de l'ONU, la Belgique s'est engagée à atteindre les objectifs mondiaux de développement durable (SDG) en 2030. Le Rapport fédéral sur le développement durable 2017 montre que:

- dans de nombreux cas, les SDG restent à l'état d'aspiration et doivent encore être traduits en objectifs chiffrés;
- les évolutions actuelles vont souvent dans la direction des SDG;
- les objectifs chiffrés, lorsqu'ils existent, sont en général loin d'être atteints par la prolongation des évolutions actuelles; atteindre ces objectifs demande donc de modifier les politiques.

Les objectifs de développement durable pour 2030

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté en 2015 les objectifs mondiaux de développement durable (en anglais *Sustainable Development Goals*, ou SDG). Ils montrent la voie pour relever les défis mondiaux comme la pauvreté, les changements climatiques et la perte de diversité biologique.

La Belgique s'est engagée à atteindre ces objectifs. Mais nombre d'entre eux sont formulés comme des aspirations: « renforcer », « améliorer ». Ils doivent encore être traduits en objectifs chiffrés, adaptés au contexte belge, ce qui permettrait de mieux cibler les politiques et d'évaluer leurs effets. Le Rapport développe une méthode pour traduire les SDG. Elle se base notamment sur la Vision fédérale à long terme de développement durable (arrêté royal de 2013).

Le niveau d'ambition des SDG est élevé. Pour les atteindre, le Rapport souligne qu'il est crucial de prendre en compte les interactions entre les politiques et de renforcer leur cohérence au niveau fédéral. Il est également important d'améliorer la coordination entre les régions et le niveau fédéral au sein de la Conférence interministérielle du développement durable.

Évolutions favorables, mais doit mieux faire

Ce Rapport présente un bilan des 34 indicateurs de développement durable présentés à l'ONU par la Belgique en juillet 2017. Tous ces indicateurs sont évalués selon la même méthode. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-joint.

Pour la moitié, ces indicateurs ont un objectif chiffré, défini à partir des SDG ou d'autres engagements pris par la Belgique.

- 5 ont une évaluation favorable: 3 d'entre eux devraient atteindre leur objectif en 2030 (*Recherche et développement*, *Pêche durable* et *Surface marine en zone Natura 2000*), et 2 devraient presque l'atteindre (*Femmes parlementaires* et *Énergies renouvelables*).

- 11 autres indicateurs ne devraient pas atteindre leur objectif: 3 évoluent dans la mauvaise direction (comme la part du *Transport de personnes en voiture*) et pour 8 autres indicateurs (comme le *Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale*, le nombre de *Fumeurs quotidiens* et les *Émissions de gaz à effet de serre non-ETS*), ils évoluent dans la bonne direction, mais sont loin d'atteindre leurs objectifs.
- 1 indicateur (*Victimes de catastrophes naturelles*) n'a pas été évalué, les données étant trop variables.

Les 17 autres indicateurs n'ont pas d'objectif chiffré, ce qui permet uniquement d'évaluer la direction de leur évolution.

- 7 d'entre eux évoluent dans la direction demandée par les SDG (par exemple la *Surface en agriculture biologique*, le nombre de *Jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation* et l'*Indice de Gini* qui décrit l'inégalité de revenu).
- 3 d'entre eux (par exemple le *Logement inadéquat*) évoluent dans une direction opposée à celle souhaitée.
- Pour 7 de ces indicateurs, il n'y a pas d'évolution significative dans un sens ou dans l'autre.

Les scénarios étudiés ne permettent pas d'atteindre la plupart des SDG

Les scénarios de projections du BFP et d'autres institutions, dans les domaines de la pauvreté, de l'énergie, du climat et du transport, atteignent-ils les SDG ? Dans ces scénarios, les objectifs à 2030 définis pour le risque de pauvreté ou d'exclusion sociale et pour l'efficacité énergétique ne sont pas atteints. À l'horizon 2050, les objectifs de la Vision fédérale à long terme de développement durable sur la part des énergies renouvelables, sur les émissions de gaz à effet de serre (totales ou dans le secteur transport) et sur la part des transports collectifs ne sont pas non plus atteints. Seules les émissions de polluants du secteur transport (oxydes d'azote et particules fines) diminuent suffisamment pour atteindre leurs objectifs.

Pour atteindre les SDG, d'autres études font intervenir des politiques beaucoup plus ambitieuses que celles considérées dans les scénarios de projection, ainsi que d'importants changements sociétaux. Il s'agit par exemple de diminuer la part des protéines animales dans le régime alimentaire, de doubler – au moins – le taux de rénovation des bâtiments, de ralentir fortement la croissance du transport, entre autres en agissant sur l'aménagement du territoire, ou d'augmenter la part modale des transports collectifs.

Recommandations

Le bilan des indicateurs et l'analyse de scénarios existants montrent que de nombreux SDG ne seront pas atteints sans modifier les politiques. Pour les atteindre en 2030, soit dans à peine plus de deux législatures, des actions immédiates devraient être entreprises.

Le Rapport formule 10 recommandations, dont les suivantes.

- Traduire les SDG, qui sont formulés de façon globale, en objectifs pour la Belgique: ces objectifs doivent être autant que possible chiffrés. Les visions et stratégies de développement durable déjà existan-

tes en Belgique, que ce soit au niveau fédéral (Vision à long terme de développement durable) ou dans les entités fédérées, fournissent des outils utiles à cette transposition.

- Accompagner la traduction des SDG au contexte belge par la définition d'un objectif chiffré pour chaque indicateur.
- Identifier, pour chaque nouvelle politique, les différents SDG auxquels elle contribue: en outre, définir, dès la préparation des politiques, des indicateurs de suivi de leur mise en œuvre et de leurs impacts, ainsi que des objectifs chiffrés pour ces indicateurs.

La loi de 1997 sur le développement durable prévoit l'adoption d'un Plan fédéral de développement durable par chaque nouveau gouvernement. Actuellement, le Plan de 2004-2008 est toujours en vigueur. Une autre recommandation est donc la suivante.

- Adopter, dans les douze mois suivant l'installation du prochain gouvernement, un nouveau Plan fédéral de développement durable, afin de coordonner les actions des différentes administrations et de développer des synergies dans la réalisation des SDG.







Le Rapport fédéral sur le développement durable peut être consulté sur sustdev.plan.be.

Pour plus d'information: Sylvie Varlez, sv@plan.be, 02.507.74.77 et Jean-Maurice Frère, jmf@plan.be, 02.507.74.74

Bilan 2017 du progrès de la Belgique vers les objectifs de développement durable de l'ONU

SDG	Indicateur	Domaine	Objectif / cible	Evaluation
	1. Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale ¹	Humanité	10,55 %	
	2. Surendettement des ménages	Humanité	↘	
	3. Obésité des adultes	Humanité	↘	
	4. Surface en agriculture biologique	Humanité	↗	
	5. Décès prématurés dus aux maladies chroniques	Humanité	68,6 par 100 000 <65	
	6. Fumeurs quotidiens	Humanité	13,1 %	
	7. Décrochage scolaire	Humanité	0 % (18-24)	
	8. Formation tout au long de la vie	Humanité	↗	
	9. Ecart salarial entre les hommes et les femmes	Humanité	0 %	
	10. Femmes parlementaires	Humanité	50 %	
	11. Nitrates dans les eaux de rivières	Planète	↘	
	12. Consommation d'eau	Planète	↘	
	13. Energies renouvelables ¹	Prospérité	18 %	
	14. Intensité en énergie ¹	Prospérité	79,9 tep/mIn €	
	15. Taux de chômage	Prospérité	↘	
	16. Jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation	Prospérité	↘	
	17. Transport de personnes en voiture ¹	Prospérité	65%	
	18. Recherche et développement	Prospérité	3 % PIB	
	19. Indice de Gini ¹	Prospérité	→/↘	
	20. Risque de pauvreté ¹	Prospérité	↘	
	21. Logement inadéquat	Prospérité	↘	
	22. Exposition aux particules fines	Prospérité	10 µg PM _{2,5} /m ³	
	23. Consommation intérieure de matières	Planète	↘	
	24. Déchets municipaux	Planète	↘	
	25. Victimes de catastrophes naturelles	Planète	1,97 par 100 000	
	26. Emissions de gaz à effet de serre non-ETS ¹	Planète	51,8 Mt CO ₂ -eq.	
	27. Pêche durable	Planète	100 %	
	28. Surface marine en zone Natura 2000	Planète	10 %	
	29. Surface terrestre en zone Natura 2000	Planète	↗	
	30. Populations d'oiseaux des champs	Planète	↗	
	31. Sentiment de sécurité dans l'espace public	Paix	↗	
	32. Confiance dans les institutions	Paix	↗	
	33. Aide publique au développement	Partenariats	0,7 % PIB	
	34. Aide publique au développement aux pays les moins avancés	Partenariats	50 % APD	

1. Indicateurs avec une évaluation sur la base de projections existant au BFP.

Resultat	Evaluation de la tendance			
		Vers l'objectif chiffré	Uniquement dans la direction souhaitée	
FAVORABLE		5		7
INDETERMINE / IMPOSSIBLE		1		7
DEFAVORABLE		11		3
Total		17		17